

## Le principe du cartel

### ***Sans standards pas sans principes***

Remettre « le cartel au centre » reprend l'intention de Lacan lorsqu'il a inventé ce petit groupe à l'occasion de la création de son école en 1964 : « Pour l'exécution du travail, nous adopterons *le principe* d'une élaboration soutenue dans un petit groupe<sup>1</sup>. »

On a pu dire de la pratique lacanienne de la psychanalyse qu'elle était *sans standards mais pas sans principes*. Cette formule résonne avec le contexte du début des années 60 et ce qui s'est joué entre l'école française (Société Française de Psychanalyse) et l'Association internationale (IPA) qui lui refusait son affiliation.

### ***Reconquête du champ freudien***

Lacan en 64 fonde son école après avoir été « excommunié ». En fait l'IPA, l'organisation internationale, arc-boutée sur une réglementation rigide du dispositif analytique, demande à ce que Lacan soit radié des didacticiens. Elle lui reproche de ne pas respecter ses préconisations réglementaires. Cette réglementation quantitative, comme la durée imposée de 45 minutes la séance, venait, comme le rappelle Jacques-Alain Miller<sup>2</sup>, cimenter et recouvrir les multiples divergences théoriques qui couvaient au sein de l'IPA. Lacan, en refusant cette durée fixe et longue, questionne en fait une pratique analytique qui tient sa garantie d'un savoir préétabli auquel les analystes doivent se conformer. Sa pratique des séances ponctuées et plutôt courtes, est une conséquence de son retour à Freud et à la pratique analytique comme pratique orientée par la lecture de l'inconscient. Son exclusion sanctionne une pratique lacanienne qui refuse les standards. Pourquoi ?

### ***Pratique et théorie, pas sans le réel de la cause***

C'est que l'application de standards confisque à l'analyste la responsabilité de son acte et donc fait l'impasse sur son désir, son rapport singulier à la cause analytique ainsi qu'à la communauté de travail que constitue une Ecole. Cette communauté de travail, telle que Lacan l'a voulue, n'est pas la gardienne d'un savoir constitué, unifié en système et donc mort, mais vise la réinvention permanente de la psychanalyse en tant qu'expérience. Le corpus théorique analytique sera toujours débordé par l'expérience analytique qui le questionne, obligeant à des

---

<sup>1</sup> Lacan J. « Acte de fondation » (1964), autres écrits, Paris, Seuil, 2001, p. 229.

<sup>2</sup> Cours de l'orientation lacanienne du 21 novembre 2001, inédit.

remaniements successifs de la doctrine. Il y a au sein du savoir analytique un point de non-savoir constituant de ce savoir lui-même<sup>3</sup>. L'enseignement de Lacan, précise Jacques-Alain Miller, « s'est installé dans la faille qui dans la psychanalyse, disjoint pratique et théorie <sup>4</sup> ». Cette faille, ce non-savoir, nous pouvons lui donner le nom de réel. Si l'on y consent, par la grâce de la cure, il se fait cause et pousse à l'invention.

Le cartel est donc proposé par Lacan alors qu'il relit Freud depuis dix ans pour retourner au vif de sa découverte, non sans en pointer les impasses. C'est donc une lecture articulée à un désir de vérité qui ne vise pas à en tirer des règles à imiter, propres à pétrifier la pratique analytique en la vouant à une mort certaine.

C'est à cette pratique d'une lecture des textes théoriques, pas sans le désir de celui qui lit, pas sans son rapport à l'inconscient, que le cartel convoque. Les textes n'en sont pas pour autant ouverts à tous les sens, comme le précise Jacques-Alain Miller<sup>5</sup>, mais ils nécessitent pour continuer de nous orienter, d'être vivifié par le désir singulier de chacun. C'est de cette façon que la psychanalyse peut se réinventer et que la formation ne se réduit pas à une identification. « L'enseignement de la psychanalyse, poursuit Lacan dans l'acte de fondation, ne peut se transmettre d'un sujet à l'autre que par les voies d'un transfert de travail. » C'est le travail qui est le maître mot de l'école de Lacan : reconnaissance du travail et non reconnaissance des analystes entre eux.

Aujourd'hui, nous voulons parier que les cartels constituent un refuge, voire un bastion, pour que continue de vivre la subversion freudienne et lacanienne.

Elisabeth Pontier

Les textes issus de ce numéro ont d'abord fait l'objet d'une présentation lors d'un intercartel avec Virginie Leblanc, secrétaire aux cartels de l'ECF, à Marseille, le 14 avril 2018.

---

<sup>3</sup> Stevens A., L'école et la formation du psychanalyste, L'orientation lacanienne novembre 2001, La Cause freudienne n°49.

<sup>4</sup> Miller J-A, La « formation » de l'analyste, La Cause freudienne n° 52.

<sup>5</sup> Jacques-Alain Miller, L'école et son psychanalyste, conférence du 27 octobre 1990 à Grenade, site de l'ECF, Textes fondamentaux